

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 4

Votes pour : 18

Votes contre : 0

Abstentions : 6

Date de la convocation : 21/04/2026

Date d'affichage : 04/05/2026

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:

**3 0 AVR. 2026**

L'an **deux mil vingt six, le vingt sept avril, à 18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Stéphane PEILLE, Maire**.

Étaient présents : M. Stéphane PEILLE, Mme Rose-Marie POUS-ODDOS, M. Yves RAYNAUD, Mme Malika GIMENEZ, M. Eric BRETON, Mme Françoise CATHIARD, M. Claude BORDES, Mme Lisette CHAUBET, M. Christophe DUVERGÉ, Mme Sylviane JARDIN, M. Gérard STOQUERT, Mme Laétitia SAPLANA, M. Benjamin HILLÉ-SCHWAB, Mme Marion DAIGNEAU, Mme Claudine KOTTEN, Mme Céline SANCHEZ, Mme Carole OLEKHNOVITCH, M. Boris HUG, M. Thierry CAUSSE, M. Marco CABALLERO, Mme Manon LUCASSON.

Étaient absents excusés : M. Jean-Michel FOSSET, Mme Muriel SCANDOLERA, M. Sébastien MARRONCLES, Mme Marie-Isabelle SALAS.

Étaient absents non excusés : M. Mohammed EL HABCHI, M. Derrick CAMPBELL.

Procurations : M. Jean-Michel FOSSET en faveur de M. Stéphane PEILLE, Mme Muriel SCANDOLERA en faveur de Mme Marion DAIGNEAU, M. Sébastien MARRONCLES en faveur de M. Eric BRETON, Mme Marie-Isabelle SALAS en faveur de Mme Carole OLEKHNOVITCH.

Secrétaire : M. Gérard STOQUERT.

Délibération n° : **MA-DEL-2026-071**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

**OBJET : Budget Principal Commune de Quillan : Vote du Compte Financier Unique 2025**

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2313-1 et suivants,

Vu l'article 242 de la loi de finances 2019 modifié prévoyant la mise en œuvre d'un compte financier unique,

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public qui vient se substituer au compte administratif produit par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable public,

Considérant que le Compte Financier Unique vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion,

Considérant que le Compte Financier Unique traduit les résultats financiers de l'exercice 2025 comme suit :

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B1</b>

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	4 691 383,16	5 762 750,00	10 454 133,16
	Recettes réalisées (1)	B	2 743 965,83	5 806 707,85	8 550 673,68
	Restes à réaliser	C	898 362,74	0,00	898 362,74
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 694 619,35	6 426 972,73	10 121 592,08
	Dépenses réalisées (1)	E	2 715 474,96	5 188 723,23	7 874 198,19
	Restes à réaliser	F	629 925,00	0,00	629 925,00
Différences entre les titres et les mandats	Soi-disant des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	28 490,87	647 984,62	676 475,49
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-996 763,81	664 222,73	-332 541,08
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-968 272,94	1 312 207,35	343 934,41
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	268 437,74	0,00	268 437,74
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-699 835,20	1 312 207,35	612 372,15

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

12000 - QUILLAN COM.NOUVELLE

Exercice 2025

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés</b>	<b>B2</b>

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-996 763,81		28 490,87		-968 272,94
Fonctionnement	1 997 352,12	1 333 129,39	647 984,62		1 312 207,35
<b>TOTAL I</b>	<b>1 000 588,31</b>	<b>1 333 129,39</b>	<b>676 475,49</b>		<b>343 934,41</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

## A- DEPENSES :

Chap. 011	<p><u>Charges à caractère général</u> : Réalisé : 1.332.300,33 €.</p> <p><u>Compte 60 : Achat et variation de stocks</u> : Réalisé : 710.582,96 €.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achats prestations de service (prestation/location illuminations de Noel) : 32.604,72 €.</li> <li>• Dépenses de consommables, eau, électricité : 358.893,20 €.</li> <li>• Combustibles, carburants 50.249,81 €.</li> <li>• Alimentaires : 34.266,06 €</li> <li>• Produits de traitement et fournitures diverses pour le fonctionnement des services entretien, petit équipement : 170.701,99 €.</li> <li>• Fournitures de voirie : 12.326,62 €.</li> <li>• Vêtements de travail : 17.099,96 €.</li> <li>• Fournitures administratives, scolaires, divers : 34.440,60 €.</li> </ul> <p><u>Compte 61 : Services extérieurs</u> : Réalisé : 348.455,31 €.</p> <p>Les dépenses les plus importantes ont trait à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrats de prestations de services : 141.997,11 €</li> <li>• Crédit-bail et locations : 10.145,01 €</li> <li>• Entretien réparation maintenance : 116.650,05 €</li> <li>• Primes d'assurance : 69.479,30 €</li> <li>• Documentation, versement à des organismes de formation et divers : 10.183,84 €</li> </ul> <p><u>Compte 62 : Autres services extérieurs</u> : Réalisé : 129.740,79 €.</p> <p>Les dépenses les plus importantes ont trait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indemnités de régisseurs : 2.105,00 €</li> <li>• Frais de Télécom : 16.600,37 €</li> <li>• Honoraires : 8.695,82 €</li> <li>• Frais d'actes et de contentieux : 7.600 €</li> <li>• Transports : 7.613,10 €</li> <li>• Fêtes et cérémonies : 50.509,45 €</li> <li>• Frais d'affranchissement : 6.942,76 €.</li> <li>• Publications, annonces et insertions : 14.685,71 €</li> <li>• Publicité, publications : 4.847,40 €</li> <li>• Voyages, déplacements et missions : 900,21 €</li> <li>• Divers (frais de missions, cotisations divers...) : 5.892,47 €</li> <li>• Redevances pour services rendus (Ordures ménagères) : 3.223,50 €</li> <li>• Remboursement de frais à d'autres organismes et autres services extérieurs : 125 €</li> </ul> <p><u>Compte 63 : Impôts et taxes</u> : Réalisé : 143.521,27 €</p> <p>Les dépenses les plus importantes ont trait à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxes foncières : 143.264,00 €</li> <li>• Droits d'enregistrement et de timbre : 86 €</li> <li>• Autres Impôts : 171,27 € (SACEM)</li> </ul>
Chap. 012	<u>Charges de personnel</u> : Réalisé : 2.594.253,12 €
Chap. 014	<u>Atténuation de produits</u> : Réalisé : 124.170 € versement à l'Etat du prélèvement GIR (Garantie Individuelle des Ressources).
Chap. 023	<u>Virement à la section d'investissement</u> : Le prévu est de : 959.742,73 €. Opération d'ordre dont la contrepartie est inscrite en recettes d'investissement au Chap. 021. Pas de réalisation au niveau du CFU.
Chap. 042	<u>Opération d'ordre de transfert entre section</u> : Le réalisé est de 606.795,52 € a trait : <ul style="list-style-type: none"> <li>- À la dotation aux amortissements des immobilisations d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recette d'investissement au Chap. 040. : 595.505,52 €</li> <li>- A la dotation aux provisions pour risques et charges : 11.290,00 €</li> </ul>
Chap. 65	<p><u>Autres charges de gestion courante</u> : Réalisé : 488.925,08 €</p> <p>Les principales dépenses ont trait à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions aux associations : 300.393,68 €</li> <li>• Subvention au CCAS : 32.000,00 €</li> <li>• Indemnités, charges sociales, frais de missions des élus : 110.010,22 €</li> <li>• Politique de l'habitat : 11.204,45 €</li> <li>• Cotisations annuelles : 34.168,56 € (participation SIVU Maison de Retraite 25.128 € et Cotisations parc naturel 9.040,56 €)</li> <li>• Autres contributions : 523,82 € (Petites Villes de Demain)</li> <li>• Droits d'utilisation (logiciels) : 624,35 €</li> </ul>
Chap. 66	<u>Charges financières</u> : Le réalisé est de : 11.667,18 € a trait au paiement des intérêts des annuités d'emprunt
Chap. 67	<u>Charges spécifiques</u> : Réalisé : 612,00 € a trait à une réduction de titre sur exercice précédent.

**B - RECETTES :**

Compte. 002	<u>Excédent reporté</u> : Le réalisé : 664.222,73 € a trait à la reprise d'une partie du résultat de la section de fonctionnement du CFU 2024.
Chap. 013	<u>Atténuation de charges</u> : Réalisé : 72.956,26 € a trait à des remboursements de masse salariale versés par l'Etat pour les contrats aidés et du remboursement de masse salariale d'agents en congé longue durée ou longue maladie.
Chap. 016	Dotations versées au titre de l'APA : 183,76 € (Périscolaire)
Chap. 042	Opération d'ordre de transfert : 186.767,50 € Travaux en régie. Réalisé : 60.884,25 € pour les travaux en régie 2025 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de deux nouveaux appartements à l'ancienne Maison Jean</li> <li>- Dalles – Ligno / Baptiste Marcet / Stade</li> <li>- Traçage routier centre-ville</li> <li>- Appartement au-dessus du Judo – Impasse La Coustète</li> <li>- Climatisation Ecole de Musique</li> <li>- Travaux à la sacristie</li> <li>- Local Sage-Femme Centre Médical Pasteur</li> <li>- Travaux Pluvial Paul Bert</li> <li>- Abris entraîneurs Stade Municipal</li> </ul> Amortissements des subventions : 4.187,15 € <ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention du Département pour la Rue Félix Armand</li> <li>- Subvention de la Région pour le parvis René Pont</li> </ul> Reprises sur provisions pour risques et charges : 121.696,10 € (provisions constituées en 2008 et 2012, caractère sans objet, ne permettant pas de justifier leur maintien)
Chap. 70	<u>Vente de produits</u> : Réalisé : 440.136,74 € a trait aux produits : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur scolaire : 37.311,10 €</li> <li>- Concession cimetière : 2.567,50 €</li> <li>- Redevance d'occupation du domaine public : 42.144,40 €</li> <li>- Piscine : 7.881,20 €</li> <li>- Remboursement consommations chaufferie bois Collège : 6.080,00 €</li> <li>- Remboursement des frais du personnel Forge et Camping : 218.342,95 €</li> <li>- Remboursement des frais du personnel à EQO, Compensation traitement salaire M. BOUCHOU, remboursement des frais de technicien : 118.857,81 €</li> <li>- Vente de livres de Quillan, de Brenac, du topo guide : 2.342,30 €</li> <li>- Autres redevances : 4.609,48 €</li> </ul>
Chap. 73	<u>Impôts et taxes</u> : Réalisé : 3.323.525,63 €. <p>Les recettes ont trait à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contributions directes : 2.474.970,00€.</li> <li>• Compensation CDC : 655.861,00 €</li> <li>• Fonds de péréquation ressources intercommunales : 47.595 €.</li> <li>• Taxes additionnelles aux produits de mutation : 59.573,13 €.</li> <li>• Droits de place : 16.670,50 €</li> <li>• Taxe sur l'électricité : 68.856,00 €</li> </ul>
Chap. 74	<u>Dotations subvention participations</u> : Réalisé 1.470.768,58 € <p>Les recettes ont trait pour les plus importantes à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DGF dotation forfaitaire : 519.713,00 €.</li> <li>• Dotations Solidarité Rurale : 538.558 €.</li> <li>• Dotation Nationale de péréquation : 71.516,00 €</li> <li>• Dotations aux élus locaux : 333,00 €</li> <li>• FCTVA : 373,65 €</li> <li>• Autres participations de l'Etat : ASP (chantier insertion et Contrats PEC) : 193.817,93 €, Dotation Biodiversité : 39.488,00 €.</li> <li>• Etat compensation Taxe foncier Bâti : 30.569,00 €.</li> <li>• Département : 60.000 € (chantier insertion).</li> <li>• Autres communes : 6.900 € (participation frais scolarité)</li> <li>• Dotation pour les titres sécurisés : 9.500 €</li> </ul>
Chap. 75	<u>Autres produits de gestion courante</u> : Réalisé : 310.925,39 € a trait essentiellement <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux revenus des immeubles : 282.237,66 €</li> <li>- Redevances versées par les fermiers : 3.191,43 €</li> <li>- Diverses régularisations et avoirs : 25.496,30 € (dont une vente à M. SIPRA pour un montant de 25.000 €)</li> </ul>
Chap. 77	Le réalisé est de 1.443,99 € de produits exceptionnels pour <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégrèvement de taxes foncières : 1.443,99 €</li> </ul>

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

## A- DEPENSES :

Chap. 001	Réalisé : Déficit antérieur : 996.763,81 € a trait à la reprise du résultat de la section d'investissement du CFU 2024.
Chap. 040	<p><u>Opérations d'ordre de section à section</u> : 186.767,50 €</p> <p>Travaux en régie. Réalisé : 60.884,25 € pour les travaux en régie 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de deux nouveaux appartements à l'ancienne Maison Jean</li> <li>- Dalles – Ligno / Baptiste Marcet / Stade</li> <li>- Traçage routier centre-ville</li> <li>- Appartement au-dessus du Judo – Impasse La Coustète</li> <li>- Climatisation Ecole de Musique</li> <li>- Travaux à la sacristie</li> <li>- Local Sage-Femme Centre Médical Pasteur</li> <li>- Travaux Pluvial Paul Bert</li> <li>- Abris entraineurs Stade Municipal</li> </ul> <p>Amortissements des subventions :4.187,15 €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention du Département pour la Rue Félix Armand</li> <li>- Subvention de la Région pour le parvis René Pont</li> </ul> <p>Reprises sur provisions pour risques et charges : 121.696,10 € (provisions constituées en 2008 et 2012, caractère sans objet, ne permettant pas de justifier leur maintien)</p>
Chap. 041	<u>Opérations patrimoniales</u> : 1.200 € correspondant à l'acompte du tableau de la Marianne pour la Nouvelle Mairie.
Chap. 16	<p><u>Emprunts et dettes assimilés</u> :</p> <p>Le réalisé 58.809,71 € correspondant au remboursement du capital des annuités d'emprunts.</p>
Chap. 20	<p><u>Immobilisations incorporelles</u> : Le réalisé 139.625,60 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes Eaux chaudes : 20.976,00 €</li> <li>- Etude pollution Formica : 4.800,00 €</li> <li>- APAVE Bâtiment nouvelle mairie : 7.933,15 €</li> <li>- MO Aménagement de la nouvelle mairie (études) : 58.631,65 €</li> <li>- Renouvellement marché électrique : 1.440,00 €</li> <li>- Renouvellement commande publique : 6.840,00 €</li> <li>- Etude permis couverture padel : 4.560,00 €</li> <li>- MO Ecole Paulin Nicoleau : 34.444,80 €</li> </ul> <p>Un reste à réaliser de 97.510 €</p>
Chap. 21	<p><u>Immobilisations corporelles</u> : Le réalisé : 883.400,89 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat parcelles : 51.598,75 € (Hangar M. JOURNET, Parcelle à Brenac M. DUSSAUT, Parcelle Coste de Nébias M. ARGENCE) Reste à réaliser : 2.500 € (Parcelle Soulatges à M. PERROUAS)</li> <li>• Bâtiments Communaux : 91.278,16 € Aménagement de deux appartements Ancienne Maison Jean 2.271,82 €, Compresseur Chaudière bois Calmette 756,31 €, Travaux Bâtiment Cyprien Bouchère (Foyer 3ème âge) (Façade, Toiture, Zinguerie) 45.442,20 €, Travaux cuisine appartement au-dessus du Judo 2.171,70 €, Clim et VMC au Local Sage-Femme Centre Médical Pasteur 1.886,10 €, BAES Gymnase 1.838,28 €, Meuble pour la Bibliothèque 2.848,42 €, Zinguerie toit Eglise 1.872,00 €, Sol sacristie Eglise 1.205,59 €, Etanchéité Centre Médical Pasteur 605 €, Clim Kiné Centre Médical Pasteur 4.584,00 €, Protection incendie Cinéma 1.678,80 €, Clim René Pont 24.107,94 €. Reste à réaliser : 39.960,00 € (Sonorisation connexion des salles, Travaux Electricité et Sécurité Incendie dans divers bâtiments communaux, Etanchéité Appartement Ecole Pasteur, Batiscope Réparation Eglise, Travaux cuisine Appartement Paulin Nicoleau)</li> <li>• Décharge Col du Vent : 2.280,00 € (Travaux Décharge Col du Vent)</li> <li>• Eclairage public : 27.570,04 € € Poteau Incendie pour 2.518,68 €, Déco de Noel pour 1.338,58 €, Eclairage Public Place Raoul de Volontat pour 19.632,78 €, Marché de performance pour 4.080 €, Reste à réaliser de 69.860 € (déco de Noël, solde du marché de performance, Achat fourniture déco de Noel au Château)</li> <li>• Equipements sportifs : 34.045,61 € (Suppresseur Robot Piscine : 492,58 €, Grille de protection piscine 633,60 €, photomètre piscine 733,20 €, Liner piscine 27.351,31 €, Débroussailleuse et tondeuse stade 1.587,35 €, Panneau de couverture remplaçants stade 3.247,57 €) Reste à réaliser : 3.230 € (autolaveuse vestiaires stade)</li> </ul>

- Forêt communale : 6.408,53 € (programme ONF)  
Reste à réaliser 6.410 € (travaux de forêt communale 2024)
- Parc St Bertrand : réalisé 14.356,16 €  
Pompes Lac 9.096,24 €, Débroussailleuse 1.081,52 €, Gyrobroyeuse 2.520 €, remplacement tyrolienne 1.658,40 €.
- Acquisition de matériels : 42.068,87 €  
Benne Ateliers Municipaux 5.397,60 €, Caméras Rond-Point de La Truite et route de Laval 5.714,37 €, Poteaux voirie 1.681,68 €, Divers matériels technique 3.541,68 €, Radar pédagogique Laval 4.112,57 €, Panneaux de signalisation 683,28 €, Remplacement matériels Aires de Jeux La Poste 3.846,16 €, Extincteurs La Cigale 1.223,40 €, Onduleur mairie 336 €, Corbeilles animaux centre-ville et lac 1.210,80 €, Débroussailleuse Espaces Verts 849,15 €, Tables Services Festivités 3.588,00 €, Frigo Salle Laval 458 €, Aspirateur Bibliothèque René Pont 150 €, Divers matériels arrosage Espaces Verts 1.230,40 €, Pompe fontaine truite 1.957,14 €, Tricycles Ecole Maternelle Pasteur 715,99 €, Remplacement caméras Paulin Nicoleau et Parking gymnase 1.866 €, Poteaux incendie caserne pompiers 1.391,88 €, Ordinateur Service Propreté Urbaine 399 €, Ordinateur Portable Service Technique Administratif 1.715,77 €.  
Reste à réaliser 5.640 € (Harnals + jambière Espaces Verts, Miroir + Radar Voirie)
- Salle de spectacles : 3.396,19 €  
Blocs secours 1.1415,14 €, aspirateur 279,52 €, Imprimante 180 €, BAES 583,68 €, matériel sono 937,85 €  
Reste à réaliser : 1.950 € (Alarme incendie et BAES)
- Sentiers pédestres : Pas de réalisation.
- Voirie : 348.630,32 € :  
2.369,25 € MO Aménagements des rues F. Armand, J. Erminy  
4.657,80 € SABRI Aménagement jardin Charles Marx  
195.011,10 OCTP Goudronnage Cancilla, Rue Pierre Brossolette, Rue du 19 Mars.  
17.139,67 € OCTP Travaux Entrée Crèche  
122.960,57 € OCTP Travaux Parking René Pont  
6.491,93 € MTP Caniveaux Rue Paul Bert  
Reste à réaliser : 204.750 € pour les travaux de goudronnage (Impasse Pays de Sault, Rue de Gedimat, Diverses rues), solde de la MO des Rues F. Armand, J. Erminy, Branchement par EQO caméras rond-point de la truite et route de Laval, Aménagement placette Eglise)
- Brenac : 1.185,98 € (Souffleurs, Bancs)  
Reste à réaliser de 33.805 € (Toiture Foyer et MO Parvis Eglise et Façade)
- Nouvelle mairie : 79.897,57 € :  
Mobilier : 64.603,59 €  
Tableau Marianne : 3.600 € solde  
Fontaine à eau : 1.687,27 €  
Drapeaux : 859,08 €  
Autolaveuse : 3.418,80 €  
Frigos : 950 €  
Bornes WIFI : 1.727,33 €  
Génie Civil Télécom Robert : 3.051,50 €  
Reste à réaliser : 19.570 € (mobilier, EQO alimentation électrique, Parvis Nouvelle mairie, Divers panneaux affichage)
- Nouveau Lotissement : 1.860 € (MO Opale Marché 14-001)
- Plan Cœur de Ville : 180.024,71 € pour la 1<sup>ère</sup> tranche de rues (Rue Félix Armand) et l'installation de la barrière  
Reste à réaliser : 1.150 € (solde installation barrière Rue Félix Armand)

Chap. 23

Aménagement de la nouvelle Mairie : 1.440.671,26 €

Reste à réaliser : 150.000 €.

Chap. 261

Titre de participation : Le réalisé est de 5.000 € à la SCIC Abattoir

**B- RECETTES :**

Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement : 959.742,73 €. Cette opération d'ordre a sa contrepartie comptable inscrite en dépense de fonctionnement au Chap. 023 ; elle ne se réalise pas au niveau du CA.
Chap. 040	Opération d'ordre de transfert entre section : Le réalisé : 606.795,52 € a trait à <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'amortissement des immobilisations et autres opérations suite à cessions d'immobilisations, opérations d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépense de fonctionnement Chap.042 pour 595.505,52.</li> <li>- A la dotation aux provisions pour risques et charges : 11.290,00 €</li> </ul>
Chap. 041	Opérations patrimoniales : 1.200 € correspondant à l'intégration des travaux réalisés (avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles) Tableau de la Marianne
Chap. 10	Dotations fonds divers : Le réalisé 1.740.342,97 € a trait pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 390.657,91 € au FCTVA</li> <li>• 16.555,67 € de Taxe d'aménagement</li> <li>• 1.333.129,39 € d'excédents de fonctionnement capitalisé</li> </ul>
Chap. 13	Subventions d'investissement : Le réalisé : 404.748,30 € a trait : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'aménagement du parvis René Pont : 76.242,98 € de la Région</li> <li>• L'aménagement de la 1<sup>ère</sup> tranche de rues Félix Armand : 7.500 € du Département</li> <li>• L'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche de rues J. Erminy : 15.000 € du Département</li> <li>• L'aménagement de la nouvelle mairie (acompte) : 306.005,32 € de la DETR</li> </ul> <p>RAR de 898.362,74 € a trait à des subventions notifiées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CNC Cinéma (24.845,74 €)</li> <li>• L'aménagement du Parvis René Pont : 43.757,02 € Région et 24.955 € (Département)</li> <li>• L'aménagement de la rue F. Armand (DETR : 140.804,30 € et Région : 67.849 €)</li> <li>• L'aménagement de la rue J. Erminy (DETR : 201.703 €)</li> <li>• Aménagement de la nouvelle mairie : (Solde DETR : 330.790,68 €)</li> <li>• Réaménagement de la place de l'Eglise de Brenac (Département : 52.843 €)</li> <li>• Etude faisabilité Forge de la Gare (DETR : 10.815 €)</li> </ul>
Chap. 16	Le réalisé est de 1.700 € a trait à des versements de caution sur loyers.
Chap. 27	Autres immobilisations financières : 30.000 € a trait au remboursement de l'avance remboursable Lotissement La Jirette (1 <sup>ère</sup> année)

M. Le Président demande au Conseil Municipal :

1. D'approuver le Compte Financier Unique 2025 établi par Mme La Comptable Public
2. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

M. Le Président se retire, M. Yves RAYNAUD, Maire délégué, préside la séance, demande de bien vouloir approuver par chapitre et par section , le Compte Financier Unique 2025, tel que sus visé et demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Rapporteur,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 6 ABSTENTIONS ( Mme OLEKHNOVITCH, M. CAUSSE, M. HUG, MME LUCASSON, M. CABALLERO et MME OLEKHNOVITCH pour MME SALAS).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

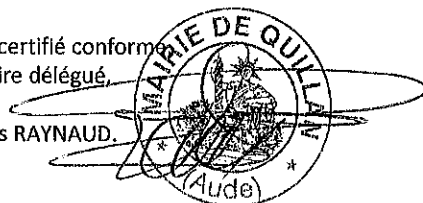
Le secrétaire,

M. Gérard STOQUERT



Pour extrait certifié conforme  
Le Maire délégué,

M. Yves RAYNAUD.



2026-071

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-30T11-37-02.00 ( MI269485964 )

Identifiant unique de l'acte : 011-200059418-20260430-2026-071-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Budget Principal Commune de Quillan : Vote du Compte Financier Unique 2025

Date de décision : Apr 30, 2026 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.1. FINANCES LOCALES

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [MA-DEL-2026-071.PDF](#)

Préparé

Date 30/04/26 à 11:37

Par JORDAN Edouard

Transmis

Date 30/04/26 à 11:37

Par JORDAN Edouard

Accusé de réception

Date 30/04/26 à 11:43